



Avis à Manifestation d'Intérêt
N°CI_DSCP01/2024

**SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION DES
IMPACTS TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES PROJETS RÉALISÉS
SUR LA PÉRIODE 2011 - 2020**

1. CÔTE D'IVOIRE ENERGIES (CI-ENERGIES) est une société d'Etat ayant pour objet entre autres d'assurer le suivi de la gestion des mouvements d'énergie électrique ainsi que la maîtrise d'œuvre des travaux revenant à l'Etat en tant qu'Autorité Concédante, a depuis 2011, investi massivement dans la construction de nouvelles infrastructures électriques, la réhabilitation des installations existantes et l'intégration des énergies renouvelables. Ces investissements ont été motivés par la nécessité d'augmenter la capacité de production, de renforcer la distribution et d'assurer une couverture électrique fiable et durable à travers le pays. Cependant, pour optimiser les bénéfices de ces investissements et guider les décisions futures, il est crucial de comprendre les impacts économiques, sociaux, environnementaux et techniques qu'ils ont engendrés.

C'est donc dans le cadre de cette démarche que CI-ENERGIES envisage d'utiliser une partie de son budget 2024, ligne 63242000 pour financer le recrutement d'un Cabinet spécialisé en vue de la réalisation d'une évaluation exhaustive de l'impact des projets d'investissement électrique mis en œuvre en Côte d'Ivoire depuis 2011. L'évaluation portera sur les aspects économiques, sociaux, environnementaux et techniques de ces projets. Le Cabinet sélectionné devra fournir des analyses détaillées et des recommandations pertinentes pour orienter les futures stratégies d'investissement dans le secteur électrique.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1. Objectif Principal

L'objectif principal de cette mission est de fournir une évaluation exhaustive des impacts des projets d'investissement électrique réalisés depuis 2011 en Côte d'Ivoire, en mettant en exergue les aspects économiques, sociaux, environnementaux et techniques.

2.2. Objectifs Spécifiques

- **Analyse Economique :** Evaluer l'impact des projets sur la croissance économique nationale, la création d'emplois, les revenus des ménages et les investissements étrangers.
- **Evaluation Sociale :** Mesure les améliorations en termes de qualité de vie, d'accès aux services de base comme l'éducation et la santé, et les perceptions des communautés locales.
- **Impact Environnemental :** Examiner les effets sur l'environnement, incluant les changements dans la biodiversité, les émissions de gaz à effet de serre, et la gestion des ressources naturelles.
- **Performance Technique :** Evaluer la fiabilité, la durabilité et l'efficacité des infrastructures mises en place, ainsi que les innovations technologiques introduites.

3. ASPECTS À ÉVALUER :

- ✓ **Impacts économiques :**
 - ✓ Contribution à la croissance économique,
 - ✓ Création d'emplois direct et indirects,
 - ✓ Effet sur les revenus des ménages et l'activité commerciale locale,
 - ✓ Impact sur les petites et moyennes entreprises, développement industriel.
- ✓ **Impacts sociaux :**
 - ✓ Amélioration de l'accès à l'électricité pour les ménages et les entreprises,
 - ✓ Effets sur l'éducation, la santé et la qualité de vie en général,
 - ✓ Réduction des inégalités entre les zones urbaines et rurales,
 - ✓ Changements dans les modes de vie,
 - ✓ Amélioration des services publics,
 - ✓ Perception des bénéficiaires.
- ✓ **Impacts environnementaux :**
 - ✓ Impact sur la biodiversité et les écosystèmes locaux,
 - ✓ Émissions de gaz à effet de serre et empreinte carbone des projets,
 - ✓ Gestion des déchets et utilisation durable des ressources naturelles.
- ✓ **Performance technique :**
 - ✓ Fiabilité et durabilité des infrastructures,
 - ✓ Intégration des énergies renouvelables et innovations technologiques,
 - ✓ Efficacité opérationnelle et coût d'entretien des installations,
 - ✓ Taux de défaillance,
 - ✓ Efficacité énergétique.

N.B : l'exécution de cette mission devra se faire selon les règles de l'art conformément aux pratiques internationalement reconnues en la matière et assurera également ses services d'une manière indépendante, selon les lois et les règlements en vigueur en Côte d'Ivoire.

4. La méthode de sélection utilisée est assimilée à la **Sélection au Moindre Coût (SMC)**. Ainsi, sera retenu et invité à négocier le contrat, le Cabinet ayant présenté la Proposition la plus avantageuse, c'est-à-dire la Proposition financière de moindre coût évaluée parmi celles qui ont obtenu la note technique minimum requise.

NB: La note minimum de qualification est fixée à 70 points.

Les offres seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Compréhension de la mission et des objectifs ;
- Pertinence et qualité de la méthodologie proposée ;
- Expertise avérée en évaluation d'impacts justifiées par des attestations de bonne exécution ou fiche de projet ou toutes autres preuves justifiant du service bien fait ;
- Qualifications et expériences du personnel clé mobilisé pour la mission ;
- Adéquation du calendrier et des livrables.

5. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission du Cabinet sera de six (06) mois. A cet effet le calendrier proposé est décomposé comme suit :

- **Mois 1** : Revue documentaire et planification de l'évaluation.
- **Mois 2 à 4** : Collecte des données et analyses préliminaires.
- **Mois 5** : Rédaction du rapport intermédiaire et ajustement méthodologique.
- **Mois 6** : Finalisation de l'analyse et soumission du rapport final.

Date de démarrage prévue : La consultation devrait débuter dans un délai de **quinze (15) jours maximums après la signature du contrat.**

6. **Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)** invite les consultants intéressés à manifester leur intérêt pour la mission décrite ci-dessus. Les candidats peuvent répondre seuls ou en groupement, ou avec des sous-traitants pour renforcer leurs compétences respectives. En outre, un même sous-traitant peut être mobilisé dans plusieurs candidatures.
7. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre au minimum les éléments suivants :
 - **Brochures et documents de présentation du consultant (existence légale, organigramme, présentation de l'expertise et de l'expérience du consultant) ;**
 - **La lettre de manifestation d'intérêt ;**
 - **En cas de groupement, une copie de l'accord de groupement ou celle de la lettre d'intention de groupement signée par toutes les parties ;**
 - **Les références pertinentes relatives à des projets similaires réalisés (attestation de bonne exécution, fiches projets avec les informations sur l'expérience similaire, le coût, l'année, le délai de réalisation, le client, etc.)**

8. PROFIL DU CABINET ET RESSOURCES À MOBILISER

Le Cabinet devra satisfaire aux qualifications et expériences requises suivantes :

- **Composition de l'Équipe** : L'équipe devra être composée à minima du personnel clé suivant :
 - **Un (01) chef de mission** :
 - Titulaire d'un diplôme de niveau bac +5 minimum en économie ou en sociologie ou équivalent
 - Minimum quinze (15) années d'expériences
 - Spécialiste en management de projets de développement socio-économiques ou équivalent
 - **Deux (02) économistes** :
 - Titulaire d'un diplôme de niveau bac +5 en économie ou équivalent
 - Minimum dix (10) années d'expériences
 - Expert analyse des impacts économiques des projets d'infrastructures ou équivalent
 - **Deux (02) sociologues** :
 - Titulaire d'un diplôme de niveau bac +5 en sociologie ou équivalent

- Minimum dix (10) années d'expériences
- Expert en évaluation des impacts sociaux des projets d'infrastructures ou équivalent
 - **Deux (02) environnementalistes :**
- Titulaire d'un diplôme de niveau bac +5 en gestion des impacts environnementaux ou équivalent
- Minimum dix (10) années d'expériences
- Expert en évaluation des impacts environnementaux et en gestion des ressources naturelles ou équivalent
 - **Deux (02) ingénieurs électriques :**
- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en électrotechnique ou équivalent
- Minimum dix (10) années d'expériences
- Professionnel expérimenté en évaluation des infrastructures électriques et en performance technique ou équivalent
 - **Deux (02) analystes de données :**
- Titulaire d'un diplôme de niveau bac+5 en statistique ou équivalent
- Minimum dix (10) années d'expériences
- Expert en analyse des données des projets de développements économiques ou équivalent.

N.B : Ces références permettant d'apprécier le caractère similaire du projet seront présentées selon le modèle joint en annexe des TDRs à solliciter à l'adresse mentionnée ci-

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et retirer l'avis à manifestation d'intérêt et les Termes de Référence (TDR) à l'adresse ci-dessous, de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 16 heures 30 minutes (heures UTC), tous les jours ouvrables du (lundi au vendredi) :

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)

Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux

A l'attention de Monsieur KOTCHI Nicaise

**Immeuble HOUDAILLE 1^{er} étage prote A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01-Côte d'Ivoire- Tel : (225) 27 20 20 60 89- (225) 27 20 20 61 17**

Email : akotchi@cinergies.ci; paka@cinergies.ci

10. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français, physiquement à l'adresse ci-dessus spécifiée, au plus tard, le 28/11/2024 à **10 heures 00 minute (Heure GMT)**.